

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 34

Artikel: Une publication intéressante : les 16-24 ans : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: ÉMILIE GOURD

Organe officiel des Informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

19 octobre 1963 - N° 34

Parait le troisième samedi du mois

51^e année

Rédacteur: responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

Administration :
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.—
Etranger Fr. 7.75
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. I. 11791

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

Une publication intéressante

Les 16 - 24 ans

Une enquête de l'Institut français de l'opinion publique, effectuée à la demande du Bureau européen de la jeunesse et de l'enfance, avec l'appui du Conseil de l'Europe, et commentée par Jacques Duquesne.

Voilà une enquête qui vient à son heure pour combattre le mythe trop répandu d'une jeunesse en pleine opposition à la société des adultes, insatisfaite, révoltée même. Elle a porté sur plus de 1500 jeunes Français qui ont été interrogés par un grand nombre d'enquêteurs et choisis pour obtenir un échantillon de la population totale, représentatif à la fois des divers milieux sociaux et des diverses régions. L'objet de l'enquête est de faire mieux connaître la nouvelle génération, ses sentiments et ses aspirations dans tous les domaines.

Moins de romantisme et plus de bon sens

A la lecture des chapitres de cet ouvrage : école, vie professionnelle, échelle des valeurs, idéal et attitude religieuse, etc., bien des surprises nous attendent. Malgré leur « blue jeans » et leurs cheveux au vent, les jeunes recherchent avant tout la sécurité, dans la profession comme dans le mariage (la majorité, s'ils désirent se marier, ne comptent guère sur l'amour pour faire marcher le mariage : de l'argent et les goûts communs viennent avant !) La politique, la religion sont nette-

A PROPOS DE NOTRE ENQUÊTE...

DE L'AIR... DE L'AIR!

Le mois passé, nous demandions à nos lectrices de répondre à ce questionnaire :

1. Trouvez-vous que la Suisse, pour être en accord avec les statuts du Conseil de l'Europe, dont elle fait partie, se doit d'introduire dans le plus bref délai le suffrage féminin dans notre pays ?

2. Si oui, trouvez-vous qu'il serait indiqué de présenter une demande aux autres pays membres du Conseil de l'Europe afin qu'ils fassent pression sur la Suisse pour qu'elle se mette rapidement en accord avec les statuts dudit Conseil, en particulier en ce qui concerne l'introduction, en Suisse, du suffrage féminin.

Elles ont été 308 à nous retourner ce questionnaire. Bien entendu, toutes ont répondu un grand « oui » à la première question. L'intérêt, pour nous, résidait surtout dans l'examen des réponses à la deuxième question. Dans quelle proportion nos lectrices seraient-elles favorables à une intervention auprès des pays membres du Conseil de l'Europe ? Cette proportion serait-elle la même que celle qui, au sein du comité central du Suffrage féminin, fit pencher la balance en faveur d'une non intervention ?

En fait, plus du double de nos lectrices sont montrées favorables à la démarche mentionnée ! Nous verrons ci-dessous pourquoi cela ne nous semble pas étonnant. Pour l'instant, considérons les résultats de notre enquête ; nous avons compté :

203 OUI
105 NON
14 OUI et NON.

Ces dernières appuient leur réponse en précisant qu'elles sont, en principe, contre une démarche auprès de pays étrangers, mais que, dans certaines circonstances (si le suffrage féminin devait trop tarder à être introduit en Suisse) il serait nécessaire d'en arriver là.

Les lectrices qui ont répondu « oui » à la deuxième question n'ont pas souvent éprouvé le besoin de de donner les raisons de leur opinion. Quelques-unes, pourtant, l'ont fait. Mme M. R., de Neuchâtel, par exemple :

Cette démarche est-elle souhaitable ? Certainement, s'il le faut. Il est très regrettable de devoir recourir à des nations étrangères pour exercer et faire pression sur nos autorités. Ce qui est plus

outrageant encore, ce serait l'acceptation de sa signature sans autre et au mépris de ses obligations face aux statuts du Conseil de l'Europe.

Mme M. B., à Aigle :

Tout bien réfléchi, « oui » aux deux questions. C'est un peu gênant et humiliant d'avoir l'air de faire appel au Père Fouettard mais, en définitive, pourquoi pas ? Il y a des adultes comme il y a des enfants sensibles seulement aux arguments frap-

peants !

Mme Ph. G., de Genève :

Autant je réponds « oui » avec enthousiasme à la première partie, autant mon « non » est catégo-

Les temples d'ABOU SIMBEL seront sauvés



La barrage d'Assouan condamnait à disparaître sous les eaux des œuvres artistiques d'une valeur inestimable, parmi lesquelles les deux temples d'Abou Simbel, creusés aux environs de 1285 av. J.-C. dans le grès rougeâtre de la rive. Ils seront décupés et reconstruits à un niveau plus élevé. (Cliché obligatoirement prêté par « Le Monde arabe »)

Mme S. T., à Lausanne :

On a l'impression de piétiner, en Suisse. Il faut faire quelque chose. Si cette démarche a quelque chance d'obtenir un résultat positif, je pense qu'il ne faut pas hésiter à l'accomplir.

Un plus grand nombre de lectrices ont estimé nécessaire de justifier ou d'expliquer leur prise de position contre la démarche proposée. Donnons quelques extraits de leur lettres. Mme M. C., de Pully, nous écrit :

riquant quant à la seconde. Une démarche de notre part, auprès des membres du Conseil de l'Europe me paraît déplacée et malheureuse : elle montre que nous autres femmes avons encore bien à apprendre dans le domaine politique et sur le plan psychologique !

De même, une intervention éventuelle, suite à notre demande, des pays membres du Conseil auprès de la Suisse pour « faire pression » irait certainement à fin contraire. Evitons de faire des erreurs aussi monumentales si nous voulons garder l'espoir d'arriver un jour à la situation d'équité que nous souhaitons toutes !

Quant à Mme B. M., de Vevey, voici de larges extraits de sa longue lettre :

J'ai assisté dès le début des réunions du Conseil de l'Europe à toutes les assemblées consultatives et pendant douze ans, je fus la seule présence suisse à Strasbourg. Bien avant qu'une décision soit prise à Berne, (dans ce même but, comme nous l'ont défendu) au chef des Relations extérieures du Conseil de l'Europe, s'il pouvait, personnellement ou par la voie d'autres pays membres, faire pression sur le gouvernement suisse afin que le droit de vote soit accordé aux femmes. Je ne peux citer les récits des européennes et les avis de droits, mais le résultat est que si le Conseil de l'Europe n'a aucun pays membre dudit Conseil ne peuvent et ne veulent s'impliquer dans les affaires intérieures d'un autre pays membre.

On nous répondrait, en cas d'une démarche, par une fin de non-recevoir ; plus encore, en connaissance de cause, je crains que ce geste nous ridiculise. Et c'est compter sans la susceptibilité des autorités de notre pays — on obtiendrait l'effet con-

ment à l'arrière-plan de leur préoccupations. La jeunesse, dans son ensemble et des deux sexes, préfère jouir en paix de la prospérité et des avantages qu'elle leur apporte.

Voyons de plus près le chapitre consacré à la vie professionnelle : pour l'ensemble du pays, deux jeunes Français sur trois exercent un métier, le dernier tiers se composant d'étudiants ou d'élèves ou encore d'adolescents sans profession. Dans la mesure où l'enquête peut s'appliquer à la jeunesse suisse, une chose frappe dès l'abord : le rôle très grand que joue l'inégalité scolaire. Elle est un facteur de fixation, elle empêche les jeunes issus de milieux moins favorisés, agriculteurs et ouvriers, de changer de milieu, de classe. Deux fils d'agriculteurs sur trois sont agriculteurs, deux fils d'ouvriers sur trois restent ouvriers.

(Suite en page 5)

SOMMAIRE

Page 2: Étiquettes informatives suédoises. Un succès pour les Genevoises.

Page 3: Elections au Conseil des Etats. Pourquoi et comment voterons-nous ?

Page 4: La paille dans l'œil des autres. La femme et l'Eglise.

Page 5: La fleuriste.

Page 6: Suite du fabuleux voyage en Turquie.

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Bon Génie

34, Marché NOUVEAUTÉS Tél. 25 6200

(Suite en page 6)